

aéroport

le mag des aéroports francophones

n°45

Mars/Avril
March/April
2013

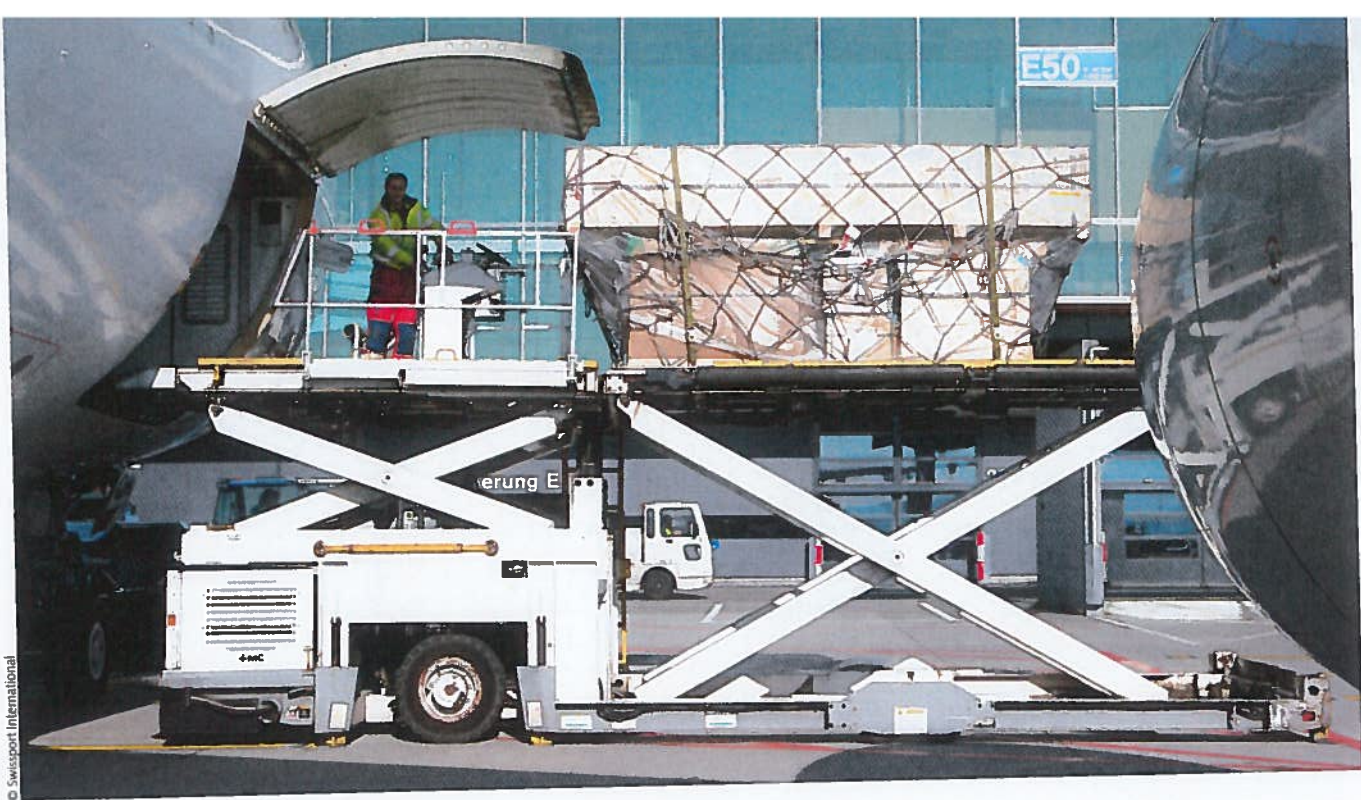
**Les mutations de
l'assistance aéroportuaire p. 25**

Mutations in airport ground handling p. 53

Special
English
supplement
p. 50



www.aeroportlemag.aero



© Swissport International

Sociétés de locations de matériel : un secteur en pleine croissance

Des bienfaits de l'externalisation

S'il est un phénomène qui s'est développé au cours des dernières années, c'est bien de celui du déploiement des sociétés spécialisées dans la location de matériels aéroportuaires dont il s'agit. Ces nouveaux acteurs profitent, en effet, de l'externalisation mise en œuvre par les sociétés de handling. Celles-ci sont soucieuses d'immobiliser moins de

capital pour acquérir ces matériels, le plus souvent onéreux. Le coût des plus grands équipements motorisés comme les « pushbacks », les engins de dégivrage avion et les tracteurs dépasse largement le demi-million, voire le million d'euros pour certains. Leur durée de vie peut être supérieure à douze ans.

Certains assistants aéroportuaires sont d'autant moins enclins à présent à acquérir leur propre matériel que la durée des contrats conclus avec les compagnies aériennes ou avec les aéroports n'excède pas sept ans. Aujourd'hui, plus de 20% des équipements de piste en Europe sont donc loués alors que dans d'autres secteurs industriels, près

de 50% du parc d'équipements est loué. La marge de progression de ces spécialistes apparaît donc comme très prometteuse à l'avenir. D'ailleurs, la fidélité de leurs clients est, pour le moins, impressionnante : 96% des clients de TCR depuis 2000 l'étant encore aujourd'hui.

Parmi ces sociétés qui ont acquis une solide position sur le marché français figure incontestablement cette dernière citée. Présente depuis 2000 à la faveur de son implantation à Paris-Charles de Gaulle, cette société d'origine belge est active sur une dizaine d'aéroports dans l'hexagone. Elle travaille pour une vingtaine de clients importants, emploie une centaine de personnes et gère sept ateliers. En faisant appel notamment aux services de TCR, les sociétés de handling ont, ainsi, pu réduire leurs coûts de prestation dans des proportions très importantes grâce en particulier à :

- la réduction drastique de leurs dépenses d'investissement et l'allègement de leurs bilans via la location hors bilan ainsi que l'amélioration immédiate de leur position cash grâce à des opérations de « sales and lease back »,
- la simplification de leur structure de support (ateliers, personnel de maintenance,...),
- la fiabilisation de leurs opérations via l'amélioration de la prestation des équipements et la mise à disposition d'équipements plus récents.



© Swissport International



Pour autant, il n'est pas prévu d'aller encore plus loin dans la démarche en fournissant le personnel attaché potentiellement à ces engins. Comme l'explique Brice Hadjoglou, directeur général de TCR France, « il nous paraît plus judicieux de nous concentrer sur ce que nous savons faire : la gestion des actifs. Ce n'est donc pas l'intention de TCR de fournir le personnel en même temps que le matériel, à l'exception, bien sûr, du personnel de maintenance de l'équipement ».

Essor du « pooling »

Ainsi que nous venons de le voir, le recours à des sociétés de location de matériels aéroportuaires peut générer des réductions de coût d'exploitation

pour les sociétés de handling mais pas seulement. Le partage du matériel entre sociétés d'assistance constitue, en effet, une autre solution d'optimisation de ces mêmes dépenses. Dénommée « pooling », cette utilisation conjointe a déjà fait ses preuves dans certains aéroports comme celui de Londres-Heathrow depuis 2004. Tous les coûts sont, de ce fait, partagés par plusieurs partenaires, y compris l'espace de parking qui est souvent limité et devient, par conséquent, de plus en plus onéreux. Néanmoins, « la mise en place d'un « pooling » nécessite certaines conditions dont la première est une utilisation compatible entre les divers utilisateurs de l'équipement. Certains équipements se prêtent mieux au « pooling » que d'autres comme

les groupes de démarrage ou de fourniture d'air conditionné car ils ont une utilisation moins intensive », observe ainsi un professionnel du secteur. La montée en puissance des sociétés de location de matériel n'empêchent pas certaines sociétés de handling de poursuivre leurs investissements pour s'équiper des matériels dernier cri. C'est notamment le cas du Groupe 3S/Alyzia qui, selon Didier Montegut, directeur général du Groupe 3S, « met en œuvre cette année un programme d'investissement de 27 millions d'euros de matériel neuf sur les aéroports de Paris-Charles de Gaulle et d'Orly (pushs, plateformes élévatoires, escabeaux, tracteurs de piste, GPU,...). Ce programme s'inscrit dans la politique du Groupe pour, à la fois, accroître la sécurité de nos personnels, fiabiliser les opérations de traitement autour de l'avion et améliorer de façon continue la qualité de service auprès de nos compagnies clientes ».

Une réforme qui attendra

Pas d'impact en France

Au terme d'une année 2012 riche en annonces d'importance, la réforme de l'assistance en escale par la Commission européenne aurait pu en constituer le point d'orgue.

Mais ce renforcement de la libéralisation n'a finalement pas encore eu lieu. Selon Michel Ragot, un fin observateur de l'évolution des textes européens,

